

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnements pour l'année 1874 :

En Suisse :

Un an, 8 fr., six mois, 4 fr.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

L'émancipation des travailleurs

doit être l'œuvre

des travailleurs eux-mêmes.

Abonnements pour l'année 1874 :

Allemagne, fr. 10»60. — Amérique, fr. 16. — Angleterre, fr. 13»20. — Belgique, fr. 10»60. — Espagne, 13»20. — Hollande, fr. 12»20. — Italie, fr. 9»60.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 17 MAI 1874.

Aux Sections jurassiennes.

Le Comité fédéral prie toutes les Sections qui auraient des questions à proposer pour l'ordre du jour du Congrès général de Bruxelles, de les lui faire parvenir dans le plus bref délai, pour qu'il puisse les porter à la connaissance de toutes les Sections de la Fédération.

Grève des charpentiers et menuisiers.

La Fédération ouvrière de la Chaux-de-Fonds fait savoir à toutes les sociétés ouvrières que les charpentiers et menuisiers de cette ville sont en grève; en conséquence, tous les ouvriers charpentiers et menuisiers sont invités, au nom de la solidarité, à ne pas venir travailler à la Chaux-de-Fonds jusqu'à nouvel avis.

Tous les journaux socialistes sont priés de reproduire cet avertissement.

Statistique ouvrière. — France.

Le chiffre d'affaires de l'industrie française, qui avait été de 12 milliards en 1869, n'a été évalué qu'à 10 milliards en 1873.

Cette industrie, dans les *statistiques officielles*, est divisée en 16 groupes; et voici approximativement les chiffres de son personnel, du salaire moyen des ouvriers et du total de sa production.

1^{er} groupe. — L'industrie textile.

Personnel (ouvriers et famille): Hommes 530 000
Femmes 680 000

Total, y compris les patrons et leurs familles (1) :
1 900 000.

Salaires moyens : hommes, fr. 2»25; femmes, fr. 1;
enfants, 0»60 c.

Production : fr. 2 630 000 000.

(1) Le terme de *patrons* désigne, dans ces tableaux, non seulement les chefs d'établissements, mais encore les ouvriers travaillant en chambre.

2^e groupe. — L'industrie extractive.

Personnel (ouvriers et famille): Hommes 500 555
Femmes 300 570

Total, y compris les patrons et leurs familles :
860 000.

Salaires moyens : hommes, fr. 2»40; femmes, fr.
1»15; enfants, 0»75 c.

Production: fr. 165 700 000.

3^e et 4^e groupes. — Métallurgie et emploi des métaux.

Personnel (ouvriers et famille): Hommes 210 000
Femmes 149 000

Total, y compris les patrons et leurs familles :
390 000.

Salaires moyens : hommes, fr. 2»50; femmes, fr.
1»20; enfants, 0»85 c.

Production : fr. 862 000 000.

5^e groupe. — L'industrie du cuir.

Personnel (ouvriers et famille): Hommes 37 470
Femmes 26 806

Total, y compris les patrons et leurs familles :
102,000.

Salaires moyens : hommes, fr. 2»20; femmes, fr.
1»25; enfants, fr. 1.

Production : fr. 281 400 000.

6^e groupe. — L'industrie du bois.

Personnel (ouvriers et famille): Hommes 50 000
Femmes 30 000

Total, y compris les patrons et leurs familles :
260 000.

Salaires moyens : hommes, fr. 2»10; femmes, fr.
1»20; enfants, fr. 1»05.

Production : fr. 165 000 000.

7^e groupe. — Céramique.

Personnel (ouvriers et famille): Hommes 70 000
Femmes 53 000

Total, y compris les patrons et leurs familles :
205,000.

Salaires moyens : hommes, fr. 2[»]25 ; femmes, fr. 1[»]20 ; enfants, fr. 1.
Production : fr. 113 000 000.

8^e groupe. — Produits chimiques.

Personnel (ouvriers et famille) : Hommes 22 000
Femmes 16 000
Total, y compris les patrons et leurs familles : 39 000.
Salaires moyens : hommes, fr. 2 ; femmes, fr. 1[»]55 ;
enfants, 0[»]90 c.
Production : fr. 704 000 000.

9^e groupe. — Bâtiment.

Personnel (ouvriers et famille) : Hommes 500 000
Femmes 300 000
Total, y compris les patrons et leurs familles :
2 000 000.
Salaires moyens : hommes, fr. 2[»]35 ; femmes, fr. 1[»]60 ; enfants, fr. 1[»]10.
Production (de matière, briques, chaux, ciments, etc.) : fr. 130 000 000.

10^e groupe. — Eclairage.

Personnel (ouvriers et famille) : Hommes 14 000
Femmes 10 000
Total, y compris les patrons et leurs familles : 48 000.
Salaires moyens : hommes, fr. 2[»]35 ; femmes, fr. 1[»]20 ; enfants, 0[»]90.
Production : fr. 130 000 000.

11^e groupe. — Ameublement (glaces, tapis, papiers-peints, etc.)

Personnel (ouvriers et famille) : Hommes 42 000
Femmes 31 000
Total, y compris les patrons et leurs familles :
124 000.
Salaires moyens : hommes, fr. 2[»]25 ; femmes, fr. 1[»]20 ; enfants, fr. 1[»]10.
Production : fr. 94 000 000.

12^e groupe. — Habillement et toilette.

Personnel (ouvriers et famille) : Hommes 280 000
Femmes 530 000
Total, y compris les patrons et leurs familles :
1 900 000.
Salaires moyens : hommes, fr. 2[»]30 ; femmes, 0[»]95 c. ; enfants, 0[»]75 c.
Production : fr. 273 000 000.

13^e groupe. — Alimentation.

Personnel (ouvriers et famille) : Hommes 138 000
Femmes 78 000
Total, y compris les patrons et leurs familles :
1 600 000.
Salaires moyens : hommes, fr. 1[»]90 ; femmes, fr. 1[»]20 ; enfants, fr. 1.
Production : fr. 3 000 000 000.

14^e groupe. — Moyens de transports.

Personnel (ouvriers et famille) : Hommes 183 000
Femmes 153 000
Total, y compris les patrons et leurs familles :
1 100 000.

Salaires moyens : hommes, fr. 2[»]60 ; femmes, fr. 1[»]25 ; enfants, 0[»]80 c.
Production : fr. 130 000 000.

15^e et 16^e groupes. — L'industrie de luxe et relative aux arts.

Personnel (ouvriers et famille) : Hommes 83 000
Femmes 77 000
Total, y compris les patrons et leurs familles :
255 000.
Salaires moyens : hommes, fr. 2[»]05 ; femmes, fr. 1[»]20 ; enfants, 0[»]82 c.
Production : fr. 470 000 000.

Moyenne générale des salaires de l'industrie en France : hommes, fr. 2[»]24 ; femmes, fr. 1[»]17 ; enfants, 0[»]92 c.

Par semaine : hommes, fr. 13[»]44 ; femmes, fr. 7[»]02 ; enfants, fr. 5[»]52.

Dans tout ceci abstraction faite des maladies et des chomages.

Ces chiffres sont résumés :

En ce qui touche la population, d'après les données du *Dictionnaire des villes et des campagnes* (éditeur Joanne). Voir l'Introduction par Elie et Elisée Reclus.

En ce qui se rapporte aux salaires, d'après la statistique officielle publiée par le ministère de l'agriculture et du commerce en 1873.

Comme cette statistique a été dressée d'après les témoignages des patrons (messieurs les enquêteurs officiels versaillais ne daignant pas s'adresser aux ouvriers), les chiffres qu'elle donne sont nécessairement au-dessus de la vérité. Pour le salaire des enfants, par exemple, l'exagération est frappante.

Nouvelles de l'Extérieur.

Allemagne.

Dernièrement a eu lieu à Hannover un Congrès des sociétés allemandes d'ouvriers sur métaux. Le Congrès comptait 53 délégués, représentant environ 50,000 ouvriers. Une fédération des sociétés d'ouvriers sur métaux a été constituée ; le *Volksstaat* et le *Neue Socialdemokrat* ont été choisis comme organes ; le Conseil fédéral a été placé à Berlin. — L'adresse de la Fédération est actuellement Albert Bâthke, Dresdenerstrasse 5, 4^e étage, Berlin.

D'autres corporations aussi ont eu ou vont avoir leur Congrès. L'Union des relieurs allemands s'est réunie à Francfort le jour de Pâques ; l'Union des ferblantiers allemands a tenu un Congrès à Berlin le 10 mai ; et un Congrès des cordonniers allemands doit avoir lieu à Eisenach le 24 mai. Un Congrès général des ouvriers bavarois a siégé à Nuremberg pendant les fêtes de Pâques.

Italie.

Toutes les semaines les journaux de ce pays nous apportent le récit de nouvelles arrestations, avec de nouveaux détails sur la misère qui règne partout, ainsi que l'annonce de la fondation de nouvelles Sections de l'Internationale. Un certain nombre des nouveaux

journaux socialistes ont été supprimés, entr'autres le *Romagnolo*, qui a été condamné en outre à d'énormes amendes. — Nous lisons dans le *Povero* que la viande se paie à Palerme fr. 3»75 le kilo.

Fédération jurassienne.

On nous écrit de la Chaux-de-Fonds :

Notre Fédération ouvrière locale a eu samedi 9 courant une assemblée extraordinaire motivée par la grève des charpentiers. Nous avons été heureux de constater que la division qui avait paru exister entre certains groupes ouvriers dans les dernières luttes électorales a fait place à une complète entente lorsqu'il s'est agi de la défense des intérêts ouvriers. On peut aussi voir par le résumé de la discussion qu'un progrès sensible s'est accompli dans les idées des ouvriers de la Chaux-de-Fonds depuis quelques années.

Le citoyen F. Heng, président du Comité Central de la Fédération, ouvre la séance en indiquant brièvement les motifs qui ont engagé le Comité Central à convoquer cette réunion. Les ouvriers charpentiers qui pour un gain variant de fr. 4 à 4»50, doivent travailler 12 heures par jour et dont le métier pénible est souvent dangereux, ont décidé de demander la journée de 11 heures ; après plusieurs démarches infructueuses auprès de leurs patrons, ils se sont adressés au Comité de la Fédération, quoique n'en faisant pas partie, pour lui demander si dans le cas où ils se mettraient en grève, ils pourraient compter sur l'appui de la Fédération ; le Comité n'a pas hésité à leur répondre affirmativement et il demande à l'assemblée si elle approuve la conduite de son Comité.

L'assemblée approuve à l'unanimité.

Le Comité des charpentiers avait envoyé plusieurs délégués à cette réunion ; l'un d'eux prend la parole pour raconter les démarches faites auprès des patrons et il donne des détails sur la marche de la grève. Sur 150 charpentiers travaillant à la Chaux-de-Fonds, 110 ont signé la demande et font partie de la Société. Jusqu'à présent cinq patrons occupant une cinquantaine d'ouvriers ont adhéré à leur demande ; trente ouvriers pour la plupart célibataires sont partis de la localité : il n'en reste donc que 30 en grève sur lesquels il s'est trouvé 5 faux-frères, dont il donne les noms. La société alloue 2 fr. aux célibataires et fr. 3»50 aux pères de famille ; les ouvriers qui travaillent ont décidé de verser une cotisation quotidienne de 50 centimes par membre pour soutenir la grève. Il termine en disant que les ouvriers charpentiers comptent sur la solidarité des sociétés de la Fédération et qu'avec leur appui ils seront sûrs du succès.

La discussion est ouverte sur l'attitude que doivent prendre les sections de la Fédération au sujet de cette grève.

Nous ne pouvons reproduire entièrement ici les discours prononcés, nous nous bornerons à en indiquer les traits essentiels.

Le citoyen Rod. Wintsch, monteur de boîtes, commence par déclarer que les réclamations des ouvriers sont justes et légitimes, que la journée de 12 heures surtout pour le métier de charpentier, est hors de proportion avec les forces de l'homme et les exigences de notre époque, qui veut le développement intellectuel et moral de tous les citoyens, et ce résultat ne peut être acquis que par la diminution de la journée de travail. Passant ensuite à l'attitude que doivent prendre les sociétés de la fabrique vis-à-vis de cette grève, il dit que les charpentiers ont toujours fait preuve de la plus étroite solidarité vis-à-vis des autres corps de métiers dans les moments de crise, et que dans la grève des monteurs de boîtes particulièrement, ils ont fait, non-seulement des prêts, mais encore des dons, aussi il peut assurer que les ouvriers boîtiers s'en souviendront et feront leur devoir, et il

demande l'appui énergique des sociétés de la Fédération.

Le citoyen Ls. Jeanrenaud prend ensuite la parole. Pas plutôt une grève est terminée qu'une autre commence, dit-il, et cependant les ouvriers n'aiment pas la grève, il fait appel au souvenir de ceux qui y ont passé ; c'est donc la faute des patrons si les ouvriers sont obligés de recourir à ce moyen extrême, le seul que possède l'ouvrier pour lutter contre l'exploitation capitaliste. Dans toute la Suisse les ouvriers charpentiers ne travaillent que 11 heures, il n'y a que dans notre canton que leur journée soit encore de 12 heures, ce n'est donc que la mauvaise volonté des patrons qui a provoqué cette grève ; ils ont cru que les sociétés ouvrières étaient épuisées par les grèves précédentes et ne pourraient pas venir en aide aux charpentiers ; ils ont encore spéculé sur la division qui avait paru exister parmi les ouvriers pendant la période électorale. Eh bien ! nous leur prouverons qu'ils ont fait une mauvaise spéculation, car toute autre question doit s'effacer quand il s'agit de la défense des intérêts communs ; nous ne nous souvenons que d'une chose, c'est que nous devons nous aider les uns les autres. — Les charpentiers n'ont pas attendu qu'on leur demandât leur concours, ils sont venus d'eux-mêmes offrir leurs secours dans les deux grèves des graveurs et dans celle des monteurs de boîtes ; c'est pourquoi il demande la réunion immédiate de chaque section de la Fédération pour leur venir en aide, et les ouvriers auront une nouvelle victoire à enregistrer.

Le président des monteurs de boîtes or, Ch. Ducommun déclare en leur nom qu'ils feront leur devoir et que malgré la situation pénible de la plupart d'entre eux, aucun ne manquera aux devoirs sacrés de la solidarité ouvrière.

Jules Wuilleumier dit que le temps n'est plus où il existait comme une espèce d'antagonisme entre les ouvriers horlogers et ceux travaillant dans les gros métiers, les travailleurs sont frères et leurs intérêts sont solidaires. Il engage chaleureusement les ouvriers de la fabrique à soutenir les charpentiers. C'est au droit d'association que la bourgeoisie capitaliste en veut, elle cherche par tous les moyens à détruire nos associations ouvrières qui sont notre seule sauvegarde contre l'exploitation ; on n'a pas réussi avec les monteurs de boîtes et l'on veut essayer d'un autre côté.

Il propose une collecte immédiate en faveur des grévistes en attendant les secours des sociétés ouvrières.

Cette proposition étant adoptée, la collecte est faite immédiatement et produit fr. 57»65 c.

Les citoyens Fournier et Wintsch parlent encore dans le sens des orateurs précédents, puis le président fait l'appel des présidents de Sections et leur recommande de réunir immédiatement leurs Sociétés respectives.

P. S. Nous apprenons au dernier moment que les patrons offrent de rabattre 1/2 heure sur la journée, qui resterait ainsi à 11 heures et demie ; les ouvriers auront demain une assemblée pour discuter cette proposition.

Voici les noms des 5 ouvriers qui ont trahi la cause en travaillant chez des patrons non adhérents après avoir signé la demande de leurs collègues :

Jean-Rudolph Seyer.
Jacob Vöber.
Johann Mayer.
Joseph Mayer.
Charles Mattana.

On nous écrit du Val-de-St-Imier :

« Il y a bien des ouvriers qui croient encore au progrès moral par la religion.

Voici un fait qui peut édifier à ce sujet les ouvriers crédules :

A un patron dont l'atelier est mis à l'interdit par l'Association ouvrière, l'un des ouvriers travaillant chez lui manifestait le désir de voir cesser le conflit existant entre cet atelier et la société, et l'engageait

à donner de nouveau son adhésion au mode de travail établi par la société; il lui représentait entre autres qu'il était très-désagréable, pour eux ouvriers, de se voir mépriser par leurs collègues de l'Association et d'avoir à chaque instant des difficultés publiques avec eux. Ce digne patron riposta en ces termes : « Comment pouvez-vous vous occuper de l'estime des ouvriers sociétaires? ce sont des *voyous*, des *mistons*, des *crapules*, et tous les *honnêtes gens* sont pour nous dans ce conflit. »

Ainsi c'est entendu : nous tous, ouvriers qui formons des associations pour nous assurer des conditions de travail plus avantageuses, nous sommes des *crapules* ! Et vous, pauvres sires qui trahissez l'œuvre des associations ouvrières en travaillant chez des patrons, dont les ateliers sont à l'interdit parce qu'ils veulent la ruine des associations, vous êtes des *honnêtes ouvriers* ! Et vous encore, bonnes gens qui n'avez jamais étudié le premier mot du socialisme, et qui en avez peur parce qu'on vous a dit que nous étions des partageux, vous êtes des *honnêtes gens*, puisque vous répétez que nous sommes des *crapules* !

Ce n'est pas tout. Ce patron modèle prétend connaître mieux que nous nos affaires, et avoir plus à cœur que nous-mêmes nos propres intérêts. A l'entendre, c'est nous, internationaux, qui sommes les ennemis de l'émancipation des ouvriers; lui, au contraire, ce cher patron, est l'ami des ouvriers, il veut leur bien réel, il a des accès de tendresse touchante pour ses ouvriers. Un jour qu'il était gris, dans son enthousiasme pour la noble cause des ouvriers, il voulait créer un cercle ouvrier et donner des conférences sur le véritable socialisme. Le lendemain, ses chers frères avaient tous des rancunes les uns contre les autres; il avait su les diviser, selon le fameux précepte des jésuites.

Maintenant, les curieux qui désirent connaître ce patron philanthrope peuvent se rendre à Sonvillier un dimanche matin. Ils verront s'acheminer vers l'église, aux heures du culte religieux, un homme de taille moyenne, portant chèrement sous son bras un livre de cantiques à tranches dorées; il a la démarche alerte, on croirait voir plutôt un homme d'affaires, allant payer une traite pour éviter un protêt, qu'un pauvre pêcheur repentant allant chercher des consolations divines.

Il doit avoir des distractions pendant le sermon; nous lui conseillerons de méditer un jour sur la question suivante :

« Pourquoi ai-je retiré mon adhésion au mode de travail de la société ouvrière? »

Si la vanité et l'orgueil ne l'empêchent pas d'avoir quelque bon sens, il devra s'apercevoir qu'il a fait là une fière boulette.

Voilà la perfection morale par la religion.

On sait que la rengaine favorite des bourgeois contre le socialisme est celle-ci :

« Vous, socialistes, vous voulez la destruction de la religion, de la propriété et de la famille ! »

Pour prouver leur respect de la famille, bon nombre de propriétaires de St-Imier exigent comme condition de location de leurs appartements de ne point avoir d'enfants.

Allons, Malthusiens ! tapez sur les socialistes.

Le Comité central de la Fédération ouvrière du district de Courtelary a résolu de provoquer successivement des assemblées ouvrières de tous les métiers non encore organisés pour aboutir, si possible, à l'organisation générale des ouvriers du district. Une commission exécutive est chargée de l'organisation de ces assemblées. »

On se rappelle que le gouvernement de Zurich avait accordé au *Schweizerischer Arbeiterbund* la salle du Grand-Conseil, pour le Congrès que cette association

doit tenir le 24 courant. Cette décision a excité une vive indignation dans le public zuricois; la bourgeoisie a accusé le gouvernement de pactiser avec l'Internationale, elle a déclaré qu'elle n'entendait pas qu'on profanât la salle du Corps législatif en la prêtant pour les délibérations des ennemis de l'ordre social. Les chefs du *Schweizerischer Arbeiterbund* ont en vain cherché à apaiser ces susceptibilités et à conjurer l'orage; en vain ils se sont faits petits et inoffensifs, en vain ils ont déclaré qu'ils n'avaient rien de commun avec l'Internationale et la Commune, que c'était leur faire tort que de les rendre solidaires de doctrines qu'ils désavouaient, et que pour eux, citoyens suisses, ils n'aspiraient qu'au progrès lent et pacifique par les voies constitutionnelles. Toutes les protestations ont été inutiles : une pétition, revêtue de plus de 10,000 signatures, a été présentée au Grand Conseil zuricois pour lui demander de casser la décision par laquelle le Conseil d'Etat avait accordé la grande salle de l'Hôtel de Ville pour le Congrès de l'*Arbeiterbund*, et par 98 voix contre 94, le Grand Conseil vient de décider d'inviter le gouvernement à faire droit au vœu des pétitionnaires et à retirer l'autorisation accordée.

Nous l'aimons mieux comme cela : les faveurs gouvernementales, recherchées par quelques ouvriers qui ne se rendent pas encore bien compte du vrai caractère du mouvement socialiste, et accordées avec empressement par quelques hommes d'Etat ambitieux, nous auraient inquiétés pour l'avenir du *Schweizerischer Arbeiterbund*. Le vote du Grand-Conseil zuricois a replacé cette Association dans la véritable voie, dans celle de la lutte contre le gouvernement, quelque démocratique que soit son épithète. Les ouvriers de la Suisse allemande apprendront maintenant ce que les ouvriers jurassiens savent depuis longtemps; c'est qu'il n'y a point de bon gouvernement, et que si les ouvriers veulent s'émanciper, ils ne doivent compter que sur eux-mêmes.

Nous avons regretté, dans cette circonstance, que la *Tagwacht*, au lieu de tenir haut et ferme le drapeau du socialisme, ait cru devoir, pour défendre l'Association dont elle est l'organe, la représenter comme étrangère aux théories de l'Internationale et de la Commune. Cette tactique n'a servi de rien : la bourgeoisie zuricoise a fort bien compris que toute association ouvrière qui fait de la résistance au capital, ne fait qu'appliquer les doctrines de l'Internationale, et le *Schweizerischer Arbeiterbund* se voit, bon gré mal gré, déclaré solidaire de la grande Association socialiste des travailleurs du monde entier. Nous lui conseillons d'en prendre tranquillement son parti : c'est ce qui pouvait lui arriver de mieux.

L'administration du *Bulletin* a reçu la lettre suivante :

Conseil municipal de la Chaux-de-Fonds.

Chaux-de-Fonds, le 17 avril 1874.

Monsieur Floquet, au Locle.

Monsieur,

Serait-il de votre obligeance de nous faire parvenir pour la fin d'avril trois ou quatre des numéros du *Bulletin* de la Fédération des travailleurs qui auront paru les derniers jours d'avril. Ils sont destinés à être renfermés dans la pierre angulaire du Collège.

En vous remerciant d'avance, nous vous présentons, messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil municipal :

Le Secrétaire,

Le Président,

Alfred JEANNERET.

J. BREITMEYER.

L'administration du *Bulletin* s'est empressée d'accéder aux vœux de la municipalité de la Chaux-de-Fonds, en sorte que la postérité, lorsqu'elle cherchera dans la pierre angulaire du Collège municipal des reliques du 19^e siècle, y trouvera du moins, à côté des journaux bourgeois, un organe du socialisme, et constatera avec plaisir ce symptôme de civilisation au milieu d'une époque qu'à juste titre elle qualifiera de barbare.